



Tillières-sur-Avre

Education. Classe menacée de fermeture : élus et parents d'élèves en colère

Même s'ils avaient été avertis par un premier courrier de l'Éducation nationale, à la fin janvier, « de la mise à l'étude d'une fermeture de classe à l'école maternelle », les élus de Tillières accusent le coup.

La semaine dernière, ils ont reçu une nouvelle lettre de Laurent Le Mercier, directeur académique des services de l'Éducation nationale, leur annonçant qu'« **après examen attentif de la situation** », il a arrêté pour la rentrée prochaine « **la fermeture d'une classe à l'école maternelle** » de la commune.

C'est brutal

Adjointe aux écoles, Marie-Hélène Sansané juge la méthode un peu brutale. « **Juste un courrier, pas de coup de téléphone, ni de rendez-vous en amont pour en parler et se concerter** », déplore-t-elle.

Car des arguments pour défendre le maintien de la 3^e classe, les élus tilliérois n'en manquent pas. « **Depuis au moins 6 ans, l'effectif de l'école est fluctuant sans que l'on sache vraiment l'expliquer : 76 en 2013, 80 en 2014, 67 en 2015, 87 en 2016, 71 en 2017, 75 en 2018 et 60 cette année, vous voyez, ça monte et ça baisse. Il me semble donc précipité d'annoncer la fermeture d'une classe maintenant alors que la rentrée n'est qu'en septembre ; d'ici là, on aura d'autres inscrits** », pronostique Michel François, maire. En disant, cela, il pense notamment au lotissement de Bâlines tout proche qui se remplit et accueille progressivement de nouvelles familles avec enfants. Sans oublier les autres communes environnantes du bassin de vie tilliérois - Breux, Bérrou, L'Hosmes ou Acon - qui peuvent aussi avoir des enfants à scolariser.

D'autant que dans l'état actuel des nouvelles inscriptions, il manquerait seulement sept à huit élèves pour rester à un effectif d'au moins une soixantaine d'enfants au total. Or, si de nouveaux élèves se font connaître d'ici septembre, ce qui est plus que probable, ça pourrait faire des classes chargées s'il n'y en a plus que deux dans l'école. À cinquante-deux élèves - la prévision minimum actuelle - cela ferait 26 élèves par classe, à soixante, cela en ferait 30 !

Classes surchargées ?

Pour l'adjointe, « **de tels effectifs répartis en seulement deux classes, ce serait au détriment de la qualité de l'enseignement, surtout quand on accueille aussi des enfants en difficulté** », estime Marie-Hélène Sansané.

Ce n'est pas tout. Michel François est d'autant plus en colère que son équipe met la main au porte-monnaie pour entretenir ses écoles. Elle a notamment programmé cet été 175 000 € de travaux,

excusez du peu, pour refaire la toiture de la maternelle et poser dessus 150 m² de panneaux photovoltaïques. De même, tout le matériel de cuisson du restaurant scolaire, accueillant les primaires mais aussi les maternelles, doit être changé pour 35 000 €.

La mairie a aussi prévu de mettre sa garderie gratuite dès le mois de septembre. Une garderie qui ouvre dès 7 h le matin.

Emploi en trop ?

Par ailleurs, au niveau personnel communal, une classe de moins poserait problème à la municipalité. « **Qu'est-ce qu'on va faire de la 3^e Atsem [agent territorial spécialisé des écoles maternelles] si l'on n'a plus que deux classes ?** », se demande Michel François remarquant aussi qu'il avait recruté une aide cuisinière pour aider le chef à la cantine.

Bref, les élus supplient l'Éducation nationale de revoir sa copie et d'au moins attendre la rentrée avant de trancher.

BG



Parents d'élèves et élus font cause commune contre la fermeture de la maternelle